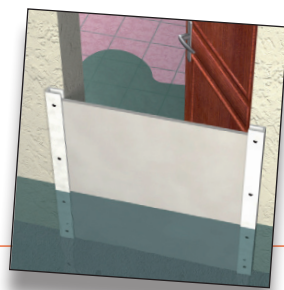


Fiche n° 10



Sécurité des biens

Barrière anti-inondation

Ce dispositif, plus connu sous le nom de « batardeau » fait parti des mesures de prévention temporaires contre l'infiltration de l'eau dans votre logement.

Cet équipement est commercialisé, cependant, il est possible de le réaliser soi-même.

Pour quels objectifs ?



Mise en sécurité
des occupants



Réduction du délai
de retour à la normale



Réduction des
dommages

Objectifs

- Limiter la pénétration de l'eau aux portes et aux fenêtres de votre logement,
- Disposer de temps nécessaire pour surélever vos meubles et vos équipements,

Utilisation

- types d'inondations : débordement, ruissellement
- hauteurs d'eau < à 1 mètre
- durée de la crue limitée à : 48 heures

Ce dispositif peut être complété par un système de pompage autonome qui assure la vidange régulière de l'eau.

Outils et matériels

- 1 perceuse à percussion
- 2 cornières métalliques en U, 20 x 20 x 20 mm, hauteur 80 cm
- 1 plaque de contre plaqué extérieur de 15 mm, maximum 1 m²
- 8 vis ϕ 6 mm long. 40 mm
- 8 chevilles bleues ϕ 6 ou 6.5 mm
- 1 tube de colle silicone + pistolet
- 1 mèche pour béton ϕ 6 mm
- 1 mèche pour fer ϕ 6 à 8 mm
- 1 bande d'étanchéité adhésive (ex : élastomère)

Etapes de réalisation

Temps de travail pour un bricoleur : 2 heures maximum.

Etape 1 :

- 3 voire 4 trous de chaque côté de l'ouverture avec chevilles

Etape 2 :

- collez les cornières avec la colle silicone
- puis vissez les

Deux modes d'installations possibles :

- mode 1 : soit vous installez les cornières à l'intérieur de l'encadré
- mode 2 : soit vous les positionnez sur le mur de façade

Etape 3 :

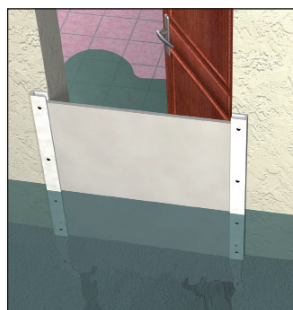
- découpez la planche de contre plaqué à la dimension selon le mode d'installation que vous avez choisi (*laissez 10 cm de chaque côté pour le mode 2*)
- hauteur : 1 mètre maximum
- largeur : 15 mm

Etape 4 :

- insérez la planche dans les cornières
- collez l'élastomère autour afin d'étanchéifier le dispositif (à la jointure entre la planche, les cornières et le sol)



Situation initiale
l'eau pénètre par les
ouvertures



Batardeau limitant
la pénétration de l'eau